

Commune d'Anderlecht
Monsieur G. Van Goidsenhoven
Echevin du Développement de la ville
Département Urbanisme
Place du Conseil, 1

B – 1070 BRUXELLES

V/Réf : 48635
N/Réf : AVL/KD /AND-2.201/s.555
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : ANDERLECHT. Rue de Fiennes, 74.
Changement d'affectation d'un jardin en terrasse et jardin pour horeca.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 05/05/2014, sous référence, reçue le 12/05, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 04/06/2014.

La demande concerne un bien qui date d'avant 1932 et qui se situe dans la zone de protection de la Maison communale.

Elle vise le changement d'affectation d'un jardin situé en intérieur d'îlot en une terrasse avec jardin pour l'horeca existant.

En l'absence d'impact d'interventions sur le bien classé, la CRMS n'émet pas de remarque sur le projet sous réserve de respecter les prescriptions du RRU (nuisances en intérieur d'îlot ?).

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A.VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies : - B.D.U. – D.M.S. : M. H. Lelievre (+ par mail MM. Th. Wauters, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;
- B.D.U. – D.U. : Mme S. Buelinckx.